



Appel à projets 2021 du contrat de ville d'Apt

Cet appel à projet s'adresse à tous ceux qui agissent avec et pour les habitants des Quartiers prioritaires de la ville : associations, bailleurs sociaux, établissements publics et autres organismes à but non lucratif.

Appel à projet 2021 du contrat de ville d'Apt

La mairie d'Apt lance un appel à projet dans le cadre de sa politique de la ville. Cet appel à projet s'inscrit dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 qui, au-delà de la crise sanitaire, a également un impact sur le plan économique et social.

Les associations, bailleurs sociaux, établissements publics et organismes à but non-lucratif sont invités à présenter leurs projets qui devront être centrés sur les quartiers prioritaires de la ville (QPV).

Thématiques 2021

- » *L' accès à la citoyenneté*
- » *La lutte contre la fracture numérique*
- » *Le sport*
- » *Les actions éducatives et de rattachage scolaire*
- » *Le développement économique*

Une attention particulière sera portée aux projets qui favorisent la participation et/ou l'implication des habitants et qui sont **respectueux de l'environnement**.

Informations importantes

Date de candidature : du 15 octobre au 15 décembre 2020 inclus.

L'ensemble des informations relatives à cet appel à projet, le dossier de candidatures, les formulaires et la liste des pièces à fournir sont consultables sur le site de la mairie : www.appt.fr

Accès direct au dossier : www.appt.fr/Contrat-de-ville-Appel-a-projets,6583.html

Contact : 04 90 04 36 64

Nos partenaires



Ville d'Apt